

## FESTIVAL 100 % INTERDISCIPLINAIRE

Dimanche 28 janvier 2024, le premier festival organisé par l' proposera un événement festif, pluriel et inédit fédérant de pantinoises. Pour aller de surprise en surprise, rendez-vous Pantin.

© Ville de Pantin

Article de Guillaume Théchi.

Publié le 24 janvier 2024

À la question « A qui s'adresse cette grande première ? », Fatoumia Mladjao, co-fondatrice de l'association L'Amytique, répond : « À personne en particulier et à tout le monde en général. »

Le festival, qui se veut pluridisciplinaire, éveille en effet la curiosité à la lecture de sa programmation : initiation au hip-hop, atelier d'improvisation et de manga, activités créatives en anglais, concours de pâtisserie, blind test, activités physiques , marché artisanal, loterie...

## CRÉER DES PONTS

Animée par l'association Têtes grêlées, également en charge du blind test musical, cette première édition rassemblera notamment l'association Atmosphère de Feeling dance (initiation au hip-hop), Momo Sama, un passionné de culture japonaise qui vous initiera au manga et L' Arc-en-ciel des Langues. « L'Amytique est une association engagée et inspirante. Il était évident pour nous de participer », relève David Kemeni, son président, qui animera les ateliers créatifs en anglais.

« Beaucoup de Pantinois n'ont pas accès à la culture. Nous souhaitons donc proposer une multitude de formes d'expressions culturelles à ceux qui en sont privés. L'idée c'est de décloisonner, la culture, les quartiers, les générations. Cela représente Pantin, vivante, mixte et riche de ses origines diverses », conclut Fatoumia Mladjao.

Informations pratiques :

- › Dimanche 28 janvier au gymnase Léo-Lagrange (10, rue Honoré) de 14h00 à 21h30
- › Pass journée (tous les ateliers et la soirée) : 7 €
- › Pass soirée (à partir de 17h30 : initiation au hip hop, blind test et concerts) : 5 €
- › Gratuit pour les moins de 3 ans

### CENTRE ADMINISTRATIF

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC  
93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30\*

JEUDI : 13H30 - 17H30\*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30\*

\*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.